

Mar. 10 DÃ©c. 19

Marseille

Durée

1 jour

Horaires

9h - 17h

Tarif

500,00 € HT Adhérents  
650,00 € HT Non Adhérents  
\* déjeuner inclus

**Entreprises** ICPE toute taille, tout secteur d'activité  
**Public** ICPE toute taille, tout secteur d'activité  
**Pré-requis** Connaissance de base de la législation en matière d'environnement industriel

## Objectifs

Faire un point d'actualité sur les textes récents concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et sur des décisions de justice importantes récemment intervenues dans ce domaine.

## Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

## Intervenant

- Céline Le Grand *Juriste en droit de l'environnement, Environnement Industrie*

## Programme

### CLASSEMENT ET REGIME JURIDIQUE

- Nomenclature des ICPE
- Réforme de l'évaluation environnementale
- Procédures de déclaration, enregistrement, autorisation
  - *Focus sur les dernières réformes : télédéclaration, Cerfa enregistrement, Autorisation environnementale (unique)*
- Prescriptions applicables
- Nomenclature et effets dans le temps : droits acquis
- Modifications substantielles
  - *Nouvelles règles suite à la réforme de l'autorisation environnementale*

### OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- Surveillance des émissions industrielles
- Déchets
- Directive IED et Réexamen périodique
  - *Simplification du dossier de réexamen*
- Visites de contrôle : points clés
- Sites et sols pollués
  - *Réforme de la procédure de référence*
- Cessation définitive d'activité

### RESPONSABILITÉS ET CONTENTIEUX

*Les apports de la Loi de modernisation de la justice du 21ème siècle*

- Contentieux administratif
- Responsabilités civile, pénale, environnementale